

15.057 Arrêté fédéral concernant l'inscription du secret bancaire dans la Constitution (contre-projet à l'initiative populaire «Oui à la protection de la sphère privée»)

**Procédure de consultation relative au contre-projet direct
Questionnaire**

1.	Etes-vous d'accord avec l'objectif du contre-projet (inscription du secret bancaire dans la Constitution fédérale) ?
Réponse	

2.	Etes-vous d'accord avec l'énumération explicite d'un droit fondamental à la protection de la sphère privée financière (al. 1 à 3) ?
Réponse	

3.	Etes-vous d'accord que les dispositions actuelles concernant les exceptions au secret bancaire en matière fiscale soient élevées au rang constitutionnel (al. 4 et 5)?
Réponse	

4.	Etes-vous d'accord que l'introduction d'un échange automatique d'information à l'échelle nationale soit exclue (al. 6) ?
Réponse	

5.	Etes-vous d'accord avec les réserves portant sur les autres domaines juridiques (al. 7 et 8)?
Réponse	

6.	Du point de vue de votre canton, quelles conséquences aurait le contre-projet ?
Réponse	

7.	Du point de vue de votre organisation, quelles conséquences aurait le contre-projet ?
Réponse	